

MAIRIE DE CLAVIERS

83830 CLAVIERS

Tél : 04.94.76.62.07 Fax : 04.94.76.75.74
e-mail : mairie@mairie-claviers.fr

ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CCAS

N° 37/2023 du 23 mars 2023

Le Maire de la Commune de Claviers,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L. 123-6 ;

Vu les articles R 123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 15/2020 en date du 26 mai 2020 fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;

Vu l'arrêté n°68/2020 du 16 juillet 2020 portant nomination des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale ;

Vu la démission de Madame Thelma HISKES du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Vu la proposition de Monsieur Philippe COLLIGNON, 2^{ème} adjoint et vice-président, de nommer Madame Yvonne GIMENEZ en remplacement de Madame Thelma HISKES au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

ARRETE :

Article 1 : Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale est dorénavant composé de :

- Madame Claudette BELLVER,
- Madame Yvonne GIMENEZ,
- Madame Carine HAGEMANN,
- Madame Josette PICHERY.

Article 2 : L'arrêté municipal n°68/2020 du 16 juillet 2020 est abrogé.

Article 3 : M. le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Claviers, le 23 mars 2023.

Le Maire
Gérald PIERRUGUES

